



INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Régate de Ligue D1 Voile Légère

WINGFOIL

Autorité Organisatrice : Club Nautique Bastiais (2B001)

Dates et Lieu : Dimanche 4 octobre 2026 – Plage de Tombulu Biancu à Furiani

Grade : 5A

La mention [DP] dans une règle de ce document, signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) incluant l'annexe WF.
- 1.2. les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives, chartes et Règles techniques et de sécurité des supports à foils et du kiteboard en compétition.
- 1.3. Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX IC

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera publiée sur le tableau officiel, 1 heures avant de prendre effet, sauf pour un changement de programme qui sera publié sur le tableau officiel avant 21h, la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1. Les avis aux concurrents seront mis en ligne sur le [site web du Club Nautique Bastiais](https://www.clubnautiquebastiais.com/compétitions) : <https://www.clubnautiquebastiais.com/compétitions> et si possible sur le [groupe WhatsApp de la Régate](#).

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1. Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2. Les concurrents doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l'eau, avec un numéro individuel, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements

5. SIGNAUX FAITS À TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé **sur la plage de Tombulu Biancu, face à la cabane du club.**
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **15 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1. Jours de Course

Date	Classe	Nombre maximum de Courses
Dimanche 4 octobre 2026	WingFoil	7

6.2. 7 courses maximum par jour et par division/catégorie, peuvent être disputées par un concurrent.

6.3. Le nombre maximum de courses consécutives est de 5.

6.4. Il n'est pas prévu d'heure limite pour le dernier signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe sera le suivant : **Pavillon CNB Bleu et Jaune**

8. TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLES [NP]

8.1.

SERIES	TEMPS LIMITES	TEMPS CIBLES	TEMPS POUR FINIR APRÈS LE 1ER
WingFoil	20'	10'	6'

8.2. Les concurrents ne finissant dans le « temps pour finir », seront classés DNF sans instruction. Ceci modifie la RCV A5.

8.3. Si aucun concurrent ne finit dans le temps limite, le comité de course doit annuler la course. Ceci modifie la RCV 32.1

8.4. Le nom respect du temps cible ne pourra donner lieu à demande de réparation (ceci modifie 61.4(b)(1)).

9. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

10. LES PARCOURS

10.1. Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours. Des parcours pourront être proposés en complément au briefing coureur.

10.2. Les zones de course, les marques, et les parcours choisis peuvent être décrits et annoncés au briefing coureur, et/ou pourront être publiés sur le tableau officiel.

10.3. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

10.4. Il n'y aura ni réduction, ni de changement de parcours.

10.5. Les concurrents non en course, sont interdits de navigation dans les zones de course. [DP]

10.6. Pumping : si une zone de pumping est définie dans le parcours à réaliser, les concurrents doivent tenir leur wing par la poignée neutre et faire avancer leur planche sans l'utilisation de l'aile dès l'entrée de la zone jusqu'à la sortie de la zone. La zone est matérialisée par une porte en entrée et sortie. Si un concurrent perd le vol, il pourra avancer à l'aide de sa wing sans reprendre le vol jusqu'à la sortie de la zone ou aller contourner une bouée de dégagement [NP].

10.7. Parcours longue distance : un parcours longue distance est possible il sera annoncé lors du briefing coureur, le départ longue distance sera un départ type départ au lièvre.

11. MARQUES

Départ	Parcours	Arrivée
Frite Orange	Marque 1 : Cylindrique Jaune Marque 2 : Frite Jaune Marque 3 : Cylindrique Orange Marque 4 : Cylindrique Orange	Frite Jaune

12. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles ou interdites à la navigation sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

13. LE DÉPART

13.1. La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course, et le côté parcours de la marque de départ.

13.2. Une bouée peut être fixée au mouillage ou à l'arrière du bateau comité. Les coureurs ne doivent pas passer entre cette bouée et le bateau du comité de course.

13.3. Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé **1 minute** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

13.4. Procédure de départ :

Minutes avant le signal de départ	Signal Visuel	Signal Sonore	Signification
4	Pavillon Orange	Court	Nouvelle séquence de départs
3	Pavillon de Classe	court	Signal d'Avertissement
2	Pavillon U ou Noir	court	Signal Préparatoire
1	Pavillon U ou Noir affalé	Long	Application 30.3, ou 30.4
0	Pavillon de Classe affalé	court	Signal de Départ

13.5. Un concurrent qui ne prend pas le départ (temps précisé ci-dessous) après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. (Ceci modifie les RCV A4 et A5).

SÉRIES	TEMPS LIMITES
WingFoil	4 minutes

13.6. Les concurrents non concernés par la procédure en cours doivent s'écarter de la zone de départ **[DP]**

14. L'ARRIVÉE

14.1. La ligne d'arrivée sera entre un **mât arborant un pavillon bleu** et **le côté parcours de la marque d'arrivée**.

14.2. Les concurrents ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée. **[DP]**

15. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Rappel de la pénalité – 44.2 annexe WF 2025-2028 :

Après s'être largement écarté des autres wingfoils aussitôt que possible après l'incident, un wingfoil effectue une pénalité en :

(a) Sauf sur un bord de près, en virant de bord et en abattant rapidement sur une route qui soit à plus de quatre-vingt-dix degrés du vent réel.

(b) Lorsqu'il est sur un bord de près, en empannant rapidement puis en lofant jusqu'à une route au plus près.

Lorsqu'un wingfoil effectue une pénalité sur la ligne d'arrivée ou à proximité, il doit naviguer complètement du côté parcours de la ligne avant de finir.

16. RÈGLES DE SÉCURITÉ **[DP]**

16.1. La zone technique de stockage est située **sur la plage devant la cabane du club**.

16.2. A terre, il est demandé aux concurrents de positionner leurs planches de wing avec les ailerons dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident.

16.3. Un coureur qui abandonne une course doit le signaler au directeur de course, au comité de course ou à un bateau de l'organisation, aussitôt que possible.

16.4. Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un coureur d'accepter d'être récupéré à bord d'une embarcation et d'être ramené à terre.

16.5. Matériels de sécurité :

Application des Règles techniques et de sécurité des supports à foils et du kiteboard en compétition
https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/regles_securite_foil-et-kite-valide-ca-27-sept-25.pdf

16.6. Envoi du Pavillon V

La procédure d'assistance d'urgence s'applique telle que définie en annexe Procédure d'assistance d'urgence. Ceci modifie Signaux de Course. L'IC 18.1 ne s'applique alors plus aux accompagnateurs concernés.

17. CLASSEMENTS

17.1. **UNE** course doit être validée pour valider la compétition.

17.2. Courses retirées

(a) Quand moins de **TROIS** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **TROIS à SIX** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18. RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION

18.1. Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury. Les réclamations et demandes de réparation doivent être déposées au secrétariat du jury dans le temps limite.

18.2. Le temps limite de réclamation est de **30 minutes** après que le dernier a fini la dernière course du jour, ou que le comité ou le directeur de course ait signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour. L'heure limite de réclamation sera publiée sur le tableau officiel d'information.

18.3. Des avis seront publiés sur le tableau officiel, au plus tard 15 minutes après le temps limite de réclamation, pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions commenceront à l'heure publiée sur le tableau officiel.

18.4. Le dernier jour de course programmé, une demande de réouverture doit être déposée dans le temps limite de réclamation si la partie a été informée de la décision la veille ou dans les 30 minutes après que la partie a été informée de la décision ce jour. Ceci modifie la RCV 63.7(b)

19. ACCOMPAGNATEURS

19.1. **[DP] [NP]** Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

19.2. La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

19.3. **[DP] [NP]** Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

20. CONTRÔLES D'ÉQUIPEMENT

19.1 Un concurrent, et ou son équipement peut être contrôlé à tout moment sur l'eau ou à terre, pour vérifier la conformité des équipements de sécurité aux règles de la classe et aux IC. Sur l'eau un membre de la direction de course, peut demander à un coureur de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21. ÉVACUATION DES DÉTRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

22. EMBLEMENTS

Sans objet.

23. PRIX

Des prix seront distribués :

- *Aux trois premiers du classement général*
- *Aux trois premiers de chaque catégorie d'âge à partir de 5 concurrents*
- *Aux premiers de chaque catégorie d'âge si moins de 5 concurrents*
- *Aux trois premières féminines à partir de 5 concurrentes*
- *Aux premières féminines si moins de 5 concurrentes*

ARBITRES DÉSIGNÉS

Président du comité de course : [Isabelle MURZILLI](#)

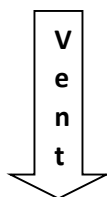
Comité de Course adjoint :

Commissaire aux Résultats :

Jury : [Corinne ROBERT](#)

ANNEXE PARCOURS

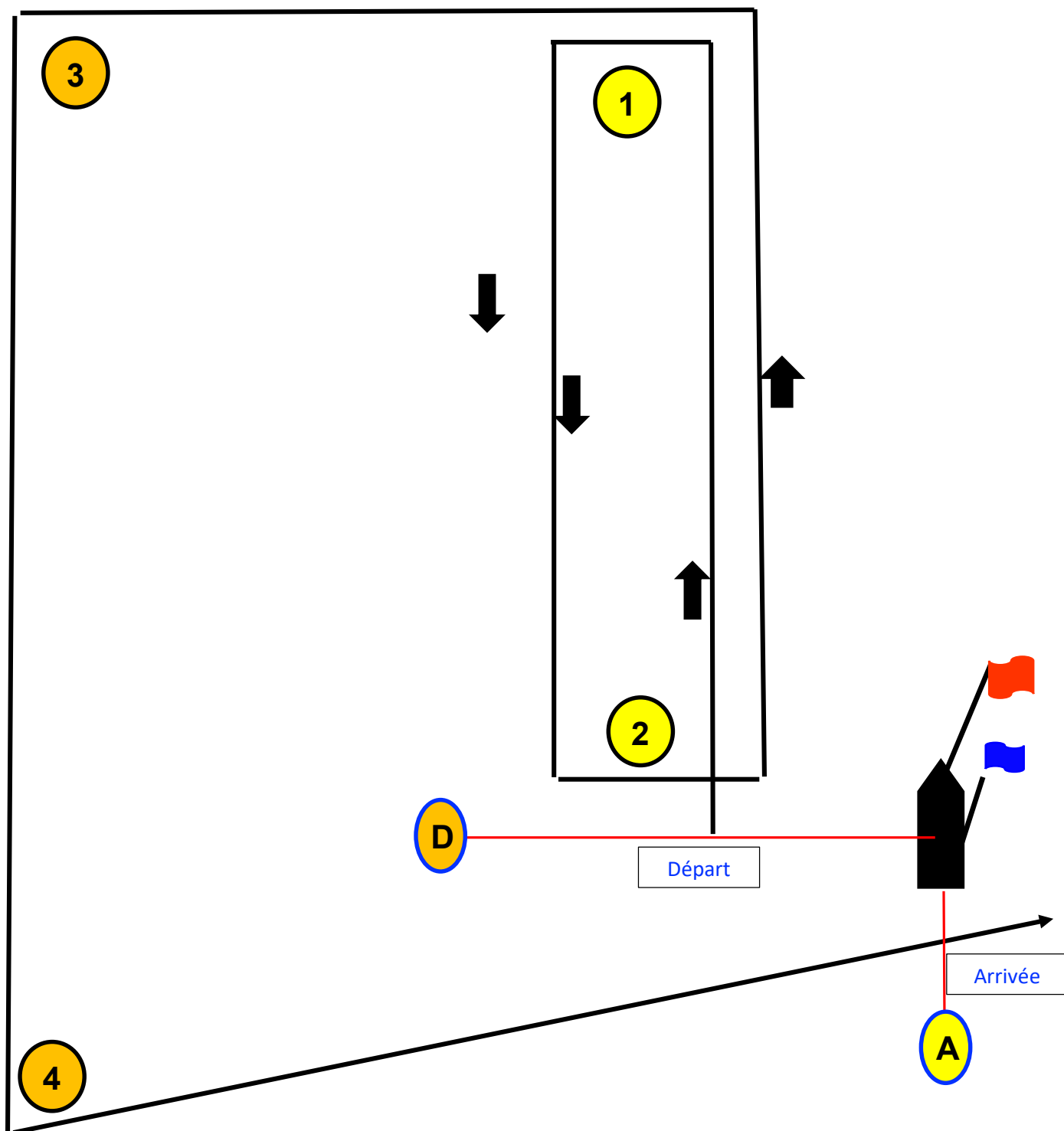
Parcours Wing



Définition du Parcours

Départ – 1 – 2 – 1 – 3 – 4 – Arrivée

Toutes les marques sont à laisser sur bâbord



ANNEXE PROCEDURE D'ASSISTANCE D'URGENCE

1. PAVILLON V :

Envoyé à terre au mât officiel ou sur les bateaux du comité de course, le pavillon V du code signifie :
« JE DEMANDE ASSISTANCE AUX ACCOMPAGNATEURS ».

2. CONDUITE A TENIR :

2.1.1 A terre :

Les accompagnateurs présents sur le site doivent se mettre à la disposition du leader sécurité de leur zone de course qui leur fixera une tâche.

2.2 Sur l'eau :

Les accompagnateurs présents sur la(es) zone(s) de course concernée(s) doivent rentrer en contact VHF (Canal [72](#)) avec le leader sécurité en utilisant le canal affecté à la surveillance de la zone concernée, et se mettre à sa disposition.

2.3 Pendant la durée d'envoi du pavillon V sur l'eau, l'IC 18.1 ne s'applique plus aux accompagnateurs

2.4 L'affalée du pavillon V signifie la fin de la procédure d'assistance d'urgence. Les accompagnateurs doivent alors immédiatement se conformer à l'IC 18.1